

Comité de Direction
case postale 24
1268 Begnins
Tél. 078 888 20 18
secretariat@aise-vd.ch

**Association Intercommunale
Scolaire de l'Esplanade
(AISE)
Conseil Intercommunal**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
DE L'AISE DU MERCREDI 31 OCTOBRE 2018
AU FOYER DU COMPLEXE SCOLAIRE DU BOIS-DE-CHENES A
COINSINS**

Monsieur Antoine Nicolas Président ouvre la séance à 20h05, salue l'assemblée et remercie les membres pour leur présence. Il remercie la Commune de Coinsins pour son accueil et annonce que la séance est enregistrée.

Madame Claudine Vanat-Gachet remercie chaleureusement la Commune de Coinsins pour la mise à disposition de la salle suite à un problème de dernière minute rencontré à Duillier, Madame Vanat-Gachet souhaite la bienvenue au Comité de Direction à Madame Katia Gashi qui intègre ce jour le Comité de Direction.

L'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance

1. Appel.
2. Assermentations.
3. Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2018.
4. Communications du bureau.
5. Communications du Comité de Direction.
6. Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif au Budget 2019 – **Préavis N°06/2018.**
7. Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif à une demande de crédit d'investissement supplémentaire pour l'achat d'éléments modulaires neufs sur le site scolaire de Vich – **Préavis N°07/2018.**
8. Nomination d'un membre suppléant à la Commission des constructions scolaires.
9. Divers et propositions individuelles.

Point 1 **Appel : 18 présents, 8 excusés et 1 absent.**

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

Point 2 Assermentations

Le Président procède aux assermentations suivantes :

- Madame Katia Gashi, Commune de Bassins, membre du Comité de Direction remplaçante de Madame Cécile Martini, démissionnaire.
- Monsieur Oswald Schnyder, Commune de Burtigny, membre du Conseil Intercommunal remplaçant de Madame Valérie Jeanrenaud, démissionnaire.
- Monsieur Lorenzo Merlanti, Commune de Bassins, membre du Conseil Intercommunal remplaçant de Monsieur Laurent Vukasovic, démissionnaire.

Après avoir solennisé la promesse légale, Madame Gashi, Messieurs Schnyder et Merlanti entrent en fonction immédiatement. Le Président leur souhaite la bienvenue dans l'Association.

Point 3 Pièce 059 Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2018

Le procès-verbal est accepté à la majorité moins trois abstentions tel que présenté. Le Président remercie la secrétaire pour son travail.

Point 4 Communications du bureau

Pas de communication.

Point 5 Communications du Comité de Direction

Pas de communication.

Point 6 Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif au Budget 2019 – Préavis N°06/2018.

Pièce 060 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°06/2018
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°06/2018 tel que présenté.

Pièce 063 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°06/2018 par Monsieur Jacques Favre
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°06/2018 tel que présenté.

Discussions et remarques :

Le Président passe en revue tous les postes du budget.

La parole n'est pas demandée.

Le Président passe au vote du préavis :

Conclusion

- Vu le présent préavis du CoDir N°06/2018,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité par 18 oui :

- D'accepter le budget de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour l'année 2019 tel que présenté.

Point 7

Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif à une demande de crédit d'investissement supplémentaire pour l'achat d'éléments modulaires neufs sur le site scolaire de Vich – Préavis N°07/2018.

Pièce 064 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°07/2018
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°07/2018 tel que présenté.

Pièce 067 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°07/2018 par Monsieur Jacques Favre
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°07/2018 tel que présenté.

Discussions et remarques :

Madame Céline Etoupe confirme à Monsieur Lorenzo Merlanti que trois offres ont été demandées par le Comité de Direction pour choisir le fournisseur des éléments modulaires.

Madame Céline Etoupe explique à Monsieur Lorenzo Merlanti qu'il n'y pas de raccordement sanitaire car les élèves se rendront aux toilettes dans le bâtiment scolaire.

Monsieur Lorenzo Merlanti demande où seront installés les éléments modulaires de Vich quand ceux-ci ne seront plus nécessaires ?

Madame Céline Etoupe répond que ces éléments modulaires seront déplacés à Le Vaud pour remplacer la salle de couture actuelle qui est en très mauvais état.

Monsieur Philippe Menoud demande qui a demandé de faire une enquête complète alors que cela n'était pas prévu ?

Madame Céline Etoupe explique que la Municipalité de Vich a décidé de faire une enquête complète en lieu et place de l'enquête simplifiée prévue au début de la discussion.

Monsieur Antoine Nicolas demande des détails quant à l'amortissement des éléments modulaires.

Madame Claudine Vanat-Gachet explique que l'amortissement sera effectué sur trois ans. Cette demande émane de la Commission de gestion et des finances.

Le Président passe au vote du préavis :

Conclusion

- Vu le présent préavis du CoDir N°07/2018,
- Oui les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Conseil Intercommunal décide par 17 oui et 1 abstention :

- D'adopter le préavis d'urgence N°07/2018 concernant l'acquisition d'éléments modulaires neufs sur le site scolaire de Vich.
- D'accorder un crédit d'investissement supplémentaire de CHF 20'000.00 TTC pour l'achat d'éléments modulaires neufs nécessaires à la création d'une classe sur le site scolaire de Vich. Le crédit d'investissement total s'élèvera alors à CHF 80'000.00 TTC.
- De financer cet achat par notre trésorerie ou le cas échéant par le biais d'un emprunt.
- De porter au budget de fonctionnement un amortissement durant 3 ans sur le compte N°351.3310.00 (nouveau groupe comptable à créer).

Point 8

Nomination d'un membre suppléant à la Commission des constructions scolaires.

Suite à la démission de Madame Valérie Jeanrenaud, un membre suppléant doit être nommé à la Commission des constructions scolaires.

Monsieur Lorenzo Merlanti propose de nommer Madame Maria Krasnova malgré son absence car tel était son souhait.

Madame Maria Krasnova est élue à l'unanimité en tant que suppléante.

Point 9

Divers et propositions individuelles

Monsieur Edgar Cretegy demande l'état d'avancement du projet de construction scolaire sur le site de Coinsins ?

Monsieur Serge Cerato répond que pour l'instant ce projet est à l'arrêt.

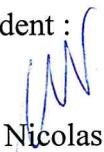
Madame Claudine Vanat-Gachet explique que les salles de dégagement ne sont pas payées pas l'AISE.

Lors d'une première discussion avec la Commune de Coinsins, l'AISE a bien expliqué que deux salles de dégagement sont indispensables au bon fonctionnement de la scolarité des élèves. À la suite d'un échange de courriers, la Commune de Coinsins a, en l'état, décidé de stopper le projet. Madame Claudine Vanat-Gachet rappelle que les pôles HarmoS ne sont actuellement pas respectés.

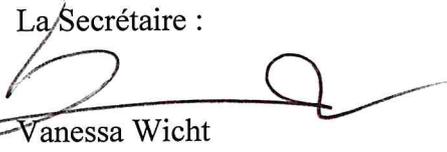
Il est possible de demander aux autres Communes d'absorber temporairement l'augmentation du nombre d'élèves mais cela n'est pas possible sur une longue durée. Madame Claudine Vanat-Gachet rappelle que c'est pour toutes ces raisons que les nouveaux statuts doivent être votés dans les Communes.

Madame Claudine Vanat-Gachet annonce que la Commune de Duillier a le plaisir d'offrir l'apéritif ce soir à Coinsins.

La séance est levée à 20h30.

Le Président :

Antoine Nicolas



La Secrétaire :

Vanessa Wicht